

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 15 fr. Six mois. 28 fr. Un an. 50 fr.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. Six mois. 28 fr. Un an. 50 fr.

En France et l'étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :

Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: » 30 c. Faits divers: » 10 c.

On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces. Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal.

En ce moment où nous sommes sous pression nous n'avons pas encore reçu les cours télégraphiques de la Bourse du 9 novembre.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Instrument and Price. Includes 8 NOVEMBRE (Service gouvernemental) and 9 NOVEMBRE (Service particulier du Journal de Roubaix) sections.

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 8 novembre. Change sur Londres 4.82 0/0; change sur Paris, 5.19 3/4. Valeur de l'or, 109 7/8.

ROUBAIX 9 NOVEMBRE 1876.

Bulletin du jour

Il vient de se produire un événement très-heureux pour la grande république américaine. Les démocrates l'ont emporté dans les élections des députés destinés à former le corps électoral chargé d'élire le président et le vice-président des Etats-Unis.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 10 NOVEMBRE 1876.

LUCY

PAR G. DE BEUGNY D'HAGERUE CHAPITRE IX LA CONGESSION

Patrice ne s'était pas trompé quand il avait annoncé à sa femme qu'elle verrait des choses dont elle n'avait jamais soupçonné l'existence. Les arbres, les fleurs, les plantes, les herbes elles-mêmes se ressemblent en rien à ce qu'il ont vu en Europe.

Tilden, pour la présidence, et Matthews, A. Hendrickx, pour la vice-présidence.

Il y a unanimité, on pensait qu'un troisième concurrent, le plus redoutable de tous, parce qu'il commande à toute l'armée des fonctionnaires, le général Grant, président actuel, se mettrait sur les rangs.

Mais, comme le fait remarquer le XIX^e Siècle, la « popularité dont jouissait le général Grant, a sombré dans les nombreux scandales financiers dans lesquels se sont trouvés impliqués les hommes dont il aimait à s'entourer, et sur lequel les débats publics ont laissé planer des soupçons qui ne sont pas encore éclaircis. »

Le succès de M. Tilden va faire disparaître cette administration qui déshonorait l'Amérique.

Le vote sur le traitement des aumôniers de la marine sera invalidé par le Sénat.

On peut-être sûr que la Chambre haute ne faillira pas à sa mission conservatrice et réparatrice. Il est vrai qu'une des prétentions des gauches est de contester au Sénat, le droit d'amender les lois de finances, ce qui équivaudrait à le réduire au rôle passif d'une Chambre d'enregistrement.

Il résulte de cette mesure que le cabinet reconnaît que le Sénat possède, à l'égard du budget, le droit absolu d'examen et de révision qui lui est attribué, à l'égard de toutes les lois. Ceci évidemment, n'était pas contestable ; mais il est bon que le gouvernement coupe court ainsi à toute controverse.

M. Louis Veillot s'exprime ainsi dans l'Univers, sur le cardinal Antonelli dont nous avons annoncé la mort hier :

Le temps est venu où l'opinion pardonnait au cardinal Antonelli d'avoir été assis sur les marches du trône de Pie IX en qualité de diacre de l'Eglise universelle. Il occupait une place que l'on peut dire la première du monde, puisque le suprême pontificat n'est pas une place humaine. Le voilà mort. Il ne fallait pas moins pour permettre, parmi les hommes, que la justice prononçât son nom.

Le lendemain matin, la caravane se mettait en route, conduite par un vieux trappeur (1), nommé Cour-d'Acier, qui lui avait été donné pour guide.

Les femmes et les enfants étaient montés sur les chariots, entassés péle-mêle avec les bagages; les hommes, le rifle en bandoulière, poussaient les bœufs, et veillaient à la stréte du convoi.

Le soir de la première journée, on fit halte au milieu d'une prairie; les chariots rangés en cercle formèrent une espèce de camp, au milieu duquel on laissa paître les animaux.

Enfin, deux mois après leur départ de New-York, nos émigrants arrivèrent à Little Rock, la capitale de l'Etat d'Arkansas. On leur remit les titres authentiques des possessions qui leur étaient allouées; chaque famille reçut en outre une paire de bœufs, et un chariot sur lequel ils chargèrent les provisions et les outils qui leur avaient été promis.

En effet, des difficultés de toute nature vinrent bientôt entraver la marche des émigrants; c'étaient tantôt des forêts dont les lianes s'enchevêtraient comme

de véritables filets, grimpaient le long des arbres, s'enroulaient aux branches, de là retombant à terre où elles reprénaient racine, et s'élançaient de nouveau vers le ciel; ici c'était un chêne acacia, que l'ouragan avait couché en travers du passage, des fondrières où les chariots s'enfonçaient jusqu'aux essieux, des rivières qu'il fallait passer à gué...

Nous n'ennuierons pas le lecteur par une trop longue description de ce voyage, qui pourrait avoir beaucoup de charmes pour les amateurs du pittoresque, mais que nos pauvres Européens trouvaient interminable et horriblement fatigant.

Enfin, ils arrivèrent au fort Washington, petit poste de défense placé à la lisière des territoires indiens. Cour-d'Acier avait terminé sa mission, il devait de là s'enfoncer dans la Prairie pour y vivre de son dur métier.

Parmi les émigrants qui le plus souvent ne sont que le rebut de la société, il avait remarqué deux hommes qui, chassés de leur pays par la pauvreté, et venant chercher la fortune dans des contrées lointaines, ne comptaient cependant la demander qu'à un travail honnête et opifère, et sans qu'il s'en fût rendu compte, il s'était pris d'affection pour eux; aussi s'approchant de Patrice :

— Avant de vous quitter, il faut que je vous donne un conseil, lui dit-il. Vous êtes seul avec une femme et trois enfants; votre concession qui est à

quatre ou cinq lieues d'ici se trouve à l'entrée du Désert.

— Je n'y puis rien, je n'ai pas choisi l'emplacement.

— Je le sais, mais c'est bien peu, Pat, d'un homme pour défendre une famille contre les côdeurs des frontières.

— Que voulez-vous que j'y fasse? Là-bas, nous serions morts de faim, je n'ai pas envie d'y retourner.

— Voulez-vous croire l'expérience d'un vieux chasseur?

— Volontiers.

— Vous connaissez Daniel Kilkenny?

— Oui, c'est un honnête homme.

— Je le pense aussi. Il a deux fils qui sont déjà de grands et vigoureux gaidars; sa concession est voisine de la vôtre. Au lieu de vous construire chacun une habitation, n'en élevez qu'une entre les deux propriétés. Dans ce pays où l'on ne peut compter que sur soi, l'homme seul est perdu d'avance.

— Je ne demande pas mieux que de suivre votre conseil; mais Daniel?

— Daniel y consent; je le lui ai demandé tantôt. Du reste, le voici. Je disais à Patrice que vous étiez disposés à vous associer avec lui, et il est enchanté de ce projet.

— Je ne trouve qu'une objection à faire, interrompit Duncan, c'est que mon compère y perdra; il va mettre trois paires de bras au service de la colonie, et je ne puis en mettre qu'une.

— Bah! dans quelques années votre fils sera aussi fort que les miens. En-

cevoir au milieu de ces grands orages. Je le trouvais calme et comme impassible. J'allais l'entretenir de choses de rien, quoique bien importantes pour les intérêts qui m'étaient confiés. Son visage, son cœur et sa voix étaient aussi tranquilles que tout ce qui se passait dans son âme.

Le cardinal haussa les épaules et n'ajouta rien. Il était de marbre aux outrages de ce genre. Que lui importait tout cela! Il vivait sous les yeux de Pie IX; Pie IX était son témoin aussi contre tout cela.

C'est ce que l'on peut répondre aux détracteurs du cardinal Antonelli. Pendant vingt-six ans, il a fidèlement servi Pie IX et Pie IX l'a fidèlement conservé. Il a été témoin favorable ou contraire! Il est mort en paix et il peut attendre que l'histoire impartiale instruisse son procès devant l'impartiale postérité.

LOUIS VEILLOT.

LETTRE DE PARIS

Paris, 8 novembre 1876. Hier, un grand nombre de sénateurs se sont réunis dans un des bureaux, sous la présidence du général Changarnier, pour se concerter au sujet de l'élection des deux sénateurs inamovibles, en remplacement de M. Wolowski et du général Valazé.

Les divisions ne se manifestent qu'en ce qui concerne le second inamovible à élire. Les uns, et surtout les bonapartistes, se prononcent pour le général Vinoy, et les orléanistes pour le général Chabaud-Latour.

Les membres de la réunion ont désigné plusieurs d'entre eux pour préparer une résolution.

A la fin de la séance du Sénat, hier, à Versailles, une certaine agitation s'est produite parmi les membres de la haute assemblée, par suite du bruit répandu que le duc d'Audiffert-Pasquier et M. Bocher négociaient avec la gauche du Sénat, pour faire élire le général Chabaud-Latour en échange des voix qui seraient données par plusieurs membres du centre droit à un candidat républicain, comme M. Vautrain ou M. Vacherot.

Si cette nouvelle est exacte, il est douteux que le général Chabaud-Latour se prête à cette coupable manœuvre qui aboutirait à livrer la majorité du Sénat à la gauche.

« Léon Bienvenu. » Sans prétexte de réunions privées, nous sommes en plein dans le régime des Clubs. Les journaux radicaux annoncent pour demain soir, une réunion privée. Ordre du jour : la politique suivie par les deux assemblées depuis le 20 février.

Les orateurs inscrits sont : MM. Dupont, Talandier, Bonnet-Duvergier, Th. Brisson, Yves-Guyot.

Il sera perçu 20 centimes pour subvenir aux frais.

On m'écrit du palais de la Bourse : « Nous avons assisté aujourd'hui à une séance de Bourse des plus animées par suite de discussions les plus contradictoires sur les cotes de Londres qui sont arrivées avec 3/16 de hausse sur

bureaux la commission pour l'examen de la proposition Gataineau; un certain nombre de sénateurs sont très décidés à rejeter en bloc la proposition; mais dans tous les cas, il est certain que l'article 3 qui dessaisit la juridiction militaire sera repoussé.

Les feuilles radicales sont curieuses à lire aujourd'hui. La Tribune annonce que son feuilleton le Roman d'un prêtre a été saisi, hier soir, et est poursuivi.

L'auteur M. Gagneur, annonce qu'il n'en continuera pas moins la publication de cet immense pamphlet. Comme ce citoyen Gagneur est député du Jura, il faudra une demande d'autorisation pour les poursuites, et il y a bien à parier qu'elle sera refusée par la majorité républicaine et radicale.

Les Droits de l'Homme annoncent qu'ils ont l'objet d'une nouvelle poursuite pour diffamations et injures envers les agents des mœurs.

Le même journal annonce qu'il va publier le récit d'une visite faite à Auguste Blanqui dans la maison centrale de Clairveaux.

Tandis que le suffrage universel à Paris choisit pour son conseil municipal des radicaux qui renouvellent tous les ans des vœux en faveur de l'amnistie des communards, les Droits de l'Homme nous apprennent que cette même population parisienne est toute prête à sacrifier la République à l'Empire. Voici ce qu'on lit dans cette feuille, n° du 9 novembre 1876, 19 Brumaire an 85, style républicain :

« Si M. le maréchal de Mac-Mahon veut faire avec moi le petit pari suivant je le tiens de bon cœur :

« M. le maréchal consignera toutes les troupes de la garnison de Paris, le 2 décembre prochain au matin, et ne paraîtra pas s'occuper de ce que je ferai dans les rues.

« Je prendrai cinquante figurants de la porte St-Martin que j'habillerai et que je grimerai en roussins du second empire, je les sèmerai dans tous les quartiers après les avoir armés d'un casse-tête en carton.

« Puis tout d'un coup, à dix heures précises, je les lâcherai tous en même temps; ils se précipiteront sur les passants en brandissant leur tomahawks et en vociférant :

« Circulez, n. d. D... Circulez, au nom de l'Empereur !...

« Si, à dix heures dix minutes au plus tard, tous les parisiens ne sont pas blotés dans leurs maisons, persuadés que l'Empire est rétabli et résignés à le subir, je perdrai le pari et serai à la discrétion du maréchal.

« Mais je suis tellement sûr de gagner, que je lui parie ce qu'il voudra contre trois grâces; trois grâces sérieuses, par exemple.

« Léon Bienvenu. » Sans prétexte de réunions privées, nous sommes en plein dans le régime des Clubs. Les journaux radicaux annoncent pour demain soir, une réunion privée. Ordre du jour : la politique suivie par les deux assemblées depuis le 20 février.

Les orateurs inscrits sont : MM. Dupont, Talandier, Bonnet-Duvergier, Th. Brisson, Yves-Guyot.

Il sera perçu 20 centimes pour subvenir aux frais.

On m'écrit du palais de la Bourse : « Nous avons assisté aujourd'hui à une séance de Bourse des plus animées par suite de discussions les plus contradictoires sur les cotes de Londres qui sont arrivées avec 3/16 de hausse sur

les consolidés, fait démenti par la haute Banque et par la spéculation.

« Pour éclaircir la situation on a dû contrôler officiellement les chiffres de ces cotes. Malgré réponse affirmative, le marché n'en a pas moins persisté à soutenir que la prétendue hausse sur les consolidés anglais, était le résultat d'une erreur télégraphique.

« Il en est résulté des achats par le petit public qui craignait de ce chef, une nouvelle hausse et des plus accentuées; mais ensuite, la spéculation, dans la crainte de se voir déborder, a pesé de tout son poids sur les cours, de sorte qu'il s'en est suivi quelque réaction et que nos fonds d'Etat ont cloturé en léger recul, malgré les achats par les recetis générales de 17,700 francs de rentes 3 0/0 et de 29,000 francs d'emprunt 5 0/0.

« Le Crédit mobilier français a repris de 10 à 12 francs environ. Personne ne met en doute, cependant, que cette institution, par suite de la dénonciation de la part d'un de ces anciens et hauts administrateurs, aurait été l'objet d'une descente judiciaire des plus minutieuses. Au lieu de dissimuler ce fait, plusieurs individus, relevant de cette institution, en auraient mis, au contraire, tous les détails à la disposition du public. C'est peut-être fort adroit pour le moment, mais cela ne relève nullement la dignité compromise de cet établissement. »

DE SAINT-CHÉRON.

Voici en quels termes s'exprime la Gasette du Midi sur les élections qui ont eu lieu dimanche à Marseille :

M. Jounet, ex-premier adjoint sous la mairie Guinot, et que la voix publique désigne généralement comme le futur maire de Marseille, se trouve en tête des élus d'hier.

Le rédacteur de l'Égalité, M. Gilly La Palud, arrive le dernier.

Ce contraste est doublement significatif. Les républicains modérés que le comité central a violentés et exclus des candidatures, se sont ainsi vengés sur le porteur du drapeau de l'exclusivisme, sur le journaliste qui, de fouguesz cléricale, est devenu non moins intransigeant radical.

Toujours extrême ! Les républicains eux-mêmes, dans l'ensemble des votants, ont donc préféré le fabricant de savon qui représente seul la haute industrie dans cette liste. Le second caractère de contraste est dans les situations de fortune. Ajoutons que M. Jounet, le 5 septembre 1870, sut mériter les anathèmes des violents de son parti, en donnant des armes aux bourgeois qui demandaient à entrer dans la garde nationale. Fallait-il donc les laisser sans défense, comme le commissaire central Gailardon, comme l'inspecteur des repris de justice et les autres victimes de la fureur des révolutionnaires et des malfaiteurs ?

Pour cet honorable méfait, M. Jounet fut déclaré alors traître à la République, et aux élections municipales de novembre de la même année, il se vit rayé de la liste des candidats, avec l'assentiment et malgré les regrets du bon et trop faible M. Bory que l'on devait récompenser, quelques mois plus tard, en prenant son fils comme otage.

Nous ignorons par quelle sorte de gages M. Jounet a obtenu sa rentrée en grâce et sa réadmission dans les rangs et sur la liste des purs. Mais nous aimons à croire qu'il n'aura pas renié la meilleure page de sa vie et que sa conscience se réveillera encore dans un jour de crise

suite nous n'avons pas de méagère, et votre femme nous sera bien utile, si elle veut se charger de préparer nos aliments et d'avoir soin de nos vêtements.

— Si vous prenez les choses ainsi, je n'ai plus qu'une prière à faire à notre ami Cour-d'Acier : c'est qu'il consente à rester quelques jours encore avec nous. Le courage et la bonne volonté ne nous manque pas, mais tout est nouveau pour nous dans ce pays. Nous ne connaissons même pas les plantes utiles; celles que nous devons conserver et celles que nous devons détruire.

— Il est de fait, dit le vieux chasseur, que vous vous trouverez souvent dans un grand embarras.

— Alors, c'est dit, vous nous restez quelques jours ?

— Soit, mais il faut nous hâter, car il me tarde de retourner au Désert...

Dès la première heure, le lendemain, la petite troupe était en route. Ils se trouvèrent bientôt en présence d'une plaine immense couverte d'une herbe fine et serrée.

(A suivre).